



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Compte-rendu provisoire
de l'assemblée générale ordinaire
du 20 septembre 2018

Sur convocation du conseil d'administration, conformément aux statuts et au règlement intérieur, les adhérents de l'association « Rando Evasion Sanguinet » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 20 septembre 2018 à 18h30 à l'espace Dubos.

Quorum : l'association compte 39 adhérents à jour de leur cotisation. Les statuts prévoient la présence minimum du tiers des adhérents soit 13 personnes. La feuille d'émargement a été signée par 24 membres présents. 3 procurations ont été en outre enregistrées. Le quorum est donc atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Manuel Pascual et Jean-Claude Laffargue sont respectivement désignés à l'unanimité, président et secrétaire de séance

Ordre du jour :

Rapport moral et d'activités du président, rapport des commissions (sentiers, matériel, calendrier et sorties, communication et rando gourmande), rapport financier du trésorier, rapport du vérificateur aux comptes, vote des différents rapports, vote du bilan financier, projets des commissions 2018/2019, budget prévisionnel 2018/2019, désignation du vérificateur aux comptes pour le nouvel exercice, approbation des modifications du règlement intérieur.

Lecture des rapports du président et des commissions (*documents remis en séance à chaque participant*)

Le président donne lecture du rapport moral et d'activités puis des rapports établis par les responsables des commissions.

Bernard Dupont présente le bilan de l'exercice excédentaire de 3549.21 euros ainsi que l'état de la trésorerie au 31/08/18 (6481.83 euros). Il rend également compte des résultats financiers de la rando gourmande et du voyage annuel à Miramont de Guyenne.

Le président fait part au représentant de la municipalité Denys Dupuy de la reconnaissance de l'association pour l'aide matérielle apportée par la mairie dans le cadre de l'organisation de la rando gourmande. Celle-ci est, en effet, estimée à 14 000 euros.

Bernard Dupont présente le budget prévisionnel pour la nouvelle saison. Les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 21 200 euros.

Rapport du vérificateur aux comptes

Chantal Pauliac, étant absente pour raison familiale, a adressé une lettre au président dans laquelle elle indique ne pas avoir relevé de problème particulier dans la comptabilité de l'association. Elle propose de donner quitus aux administrateurs pour la gestion financière de l'association.



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Vote des rapports

L'ensemble des rapports précités sont mis aux votes. Ils sont adoptés par vote à main levée à l'unanimité.

Projets des commissions 2018/2019

Les sorties jusqu'à la fin de l'année ont été définies. Elles sont consultables sur le site du RES. Une réflexion est menée sur la division en deux groupes des sorties du lundi ainsi que sur l'organisation de marches le week-end pour répondre aux demandes formulées lors du forum. La recherche d'une destination à moins de 3 heures de Sanguinet pour le voyage annuel de 4 jours est en cours.

La tenue des élections européennes fin mai, oblige à avancer la date de la rando gourmande au samedi 18 mai 2019. Elle se déroulera sur l'itinéraire abandonnée pour cause d'intempéries cette année. Un itinéraire de remplacement essentiellement en ville a été étudié. Il sera, au cas où, également validé par arrêté municipal.

L'organisation de cette manifestation pose un problème de moyens humains. Il faut des bras supplémentaires principalement pour les tâches de manutention. Une autre association sanguinétoise moyennant des conditions financières à convenir pour être associée à l'organisation de la rando gourmande. Enfin, d'autres sponsors sont recherchés.

Le RES continue à apporter sa contribution au classement du sentier de la Gourgue au plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR). Elle proposera également aux instances administratives la création d'une boucle vers Put Blanc.

Michel Dénéchaud demande si les adhérents peuvent faire des propositions pour la sortie de fin d'année. Bien évidemment, chaque adhérent peut participer au travail des commissions et notamment à celle du calendrier et sorties. Le choix de limiter la distance à moins de 3 heures de Sanguinet est motivé par la volonté de faciliter l'organisation du séjour et des activités qui seront proposées aux participants.

Maxime Damiani estime que l'itinéraire de remplacement devrait être étudié de manière à ne pas avoir à bouger les étapes pour éviter les manutentions. Cette démarche serait idéale mais très difficile à mettre en œuvre compte-tenu des contraintes liées aux intempéries (pas de passage en forêt, pas de tente, etc...).

Véronique Castaignède pense qu'il faut faire appel à des bénévoles hors association pour pallier la carence en bras. Gérard Lecourt estime le besoin à dix hommes. Manuel Pascual reconnaît que le recours à une association engendrerait une contrepartie financière qui réduirait les bénéfices de la manifestation. Chaque adhérent peut regarder autour de lui qui accepterait de venir apporter un coup de main. Maxime Damiani pense qu'une solution consisterait pour soulager les équipes à supprimer une étape, la halte des fromages par exemple. Manuel Pascual pense qu'une solution pérenne doit être trouvée. La première réunion sur la rando gourmande est programmée courant novembre ce qui laisse le temps à chacun pour y réfléchir.

Les projets des commissions sont adoptés. Maxime Damiani s'abstient.

Election au Conseil d'administration

Philippe Lacouture a été coopté en cours d'année par le conseil d'administration. Il a pris en charge la commission « matériel ». Seul candidat, l'assemblée, à l'unanimité, se prononce favorablement pour son intégration au CA.

Michel Dénéchaud demande si la commission « restauration fonctionne ». Cette sous-commission a effectivement été créée mais faute de volontaire, elle est en sommeil.



Association Rando Evasion Sanguinet
Déclarée à la Préfecture des Landes le 22 août 2016
sous le n°w402004605
Siret n° 822 513 313 00012

Le président rappelle que les commissions sont ouvertes à tout le monde. Quiconque veut s'investir dans le fonctionnement de l'association au travers d'une ou de plusieurs commissions est le bienvenu.

Arrivée de Raphaëlle Miremont maire de Sanguinet.

Elle s'excuse du retard dû à un imprévu en mairie. Elle tenait à assister à cette assemblée générale car elle est fière des valeurs portées par cette association. Celle-ci ne se contente pas de proposer des activités à ses adhérents. Elle apporte aussi dans la gestion du village une contribution précieuse. La rando gourmande est devenue un moment fort de l'animation du village. L'association participe également à la réalisation d'itinéraires de randonnée. Ces membres sont entreprenants, parfois trop, mais c'est pour toujours au service de la vie locale.

Elle souhaite à l'association la réussite dans la concrétisation de ses projets.

Désignation du vérificateur aux comptes pour le nouvel exercice

Chantal Pauliac a fait part de son accord pour poursuivre sa mission de vérificateur pour la nouvelle année. Jean-Marie Coniglio est aussi intéressé par cette fonction. Les deux candidatures sont acceptées par l'assemblée à l'unanimité.

Cotisation 2018/2019

Le montant de la cotisation est inchangé : 10 euros. Adopté par l'assemblée.

Approbation des modifications du règlement intérieur

Dossier retiré de l'ordre du jour.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance à 19h30 et invite les adhérents à se retrouver autour du pot de l'amitié.

Le président de séance

Manuel Pascual

Le secrétaire de séance

Jean Claude Laffargue